



HLTC5865IT-2015-141

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Partenaires du secteur des foyers de soins de longue durée

**EXPÉDITEUR :** L'honorable Dipika Damerla  
Ministre associée de la Santé et des Soins de longue durée  
Soins de longue durée et Promotion du mieux-être

**OBJET :** Utilisation des médicaments antipsychotiques dans les foyers de soins de longue durée

L'utilisation des médicaments antipsychotiques dans les foyers de soins de longue durée (SLD) est une priorité non seulement pour moi, mais également pour l'ensemble du secteur. Les dirigeants de l'Ontario Long-Term Care Association, de l'Ontario Association of Not-for-Profit Homes and Services for Seniors, de l'Ontario Long-Term Care Physicians (OLTCP), du Programme des conseils des familles, de l'Ontario Association of Residents' Councils, de l'Ontario Pharmacists Association, de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens de l'Ontario et de l'Ontario Medical Association (OMA) ont parrainé des efforts importants pour faire la promotion de la prescription appropriée de médicaments antipsychotiques afin, avant tout, d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des pensionnaires. Toutefois, des données et des rapports récemment publiés mettent en évidence des disparités dans la prescription des médicaments antipsychotiques dans les foyers de SLD en Ontario. Bien que la situation se soit récemment améliorée, les disparités importantes font ressortir des enjeux à l'échelle du système et indiquent qu'il y a encore place à l'amélioration. La présente vise à demander à tous les foyers de SLD et partenaires du secteur d'accroître leurs efforts à cet égard.

Les foyers de SLD devraient tirer profit de deux initiatives clés.

Premièrement, le plan d'amélioration de la qualité (PAQ), qui décrit les engagements en matière de qualité pris par le foyer de SLD envers ses pensionnaires, son personnel et la collectivité. Je suis contente de constater que 80 % des foyers de SLD ont établi l'utilisation appropriée des médicaments antipsychotiques comme un secteur prioritaire à améliorer, auquel sont associés des objectifs d'amélioration mesurables, mais je suis convaincue que nous pouvons en faire plus. Pour cette raison, je demande aux 20 % des foyers qui n'ont pas établi cette priorité dans leur PAQ d'envisager de choisir cet indicateur comme un secteur prioritaire à améliorer. Je demande également à tous les foyers de penser à établir un objectif d'amélioration plus ambitieux pour cette priorité. Si vous décidez de soumettre à nouveau votre PAQ, la date limite est le 31 août 2015. Qualité des services de santé Ontario (QSSO) fournira des renseignements additionnels à cet effet au cours des prochains jours pour faciliter ce processus.

## Partenaires du secteur des foyers de soins de longue durée

Les partenaires du secteur auront besoin d'un soutien coordonné afin d'atteindre leurs objectifs. Ainsi, je demande à QSSO de poursuivre l'excellent travail qu'il a fait à ce jour dans ce secteur et de cerner des interventions visant à aider ceux qui en ont le plus besoin.

Deuxièmement, en reconnaissance de cette priorité, le ministère collabore avec l'OMA pour aider les foyers de SLD à adopter une approche de prescription appropriée dans le cadre d'un projet de démonstration qui porte, avant tout, sur l'utilisation des médicaments antipsychotiques. Ce projet découle d'une disposition de l'Entente de 2012 sur les services de médecin qui énonce des possibilités d'appuyer la prescription appropriée grâce à la mise en œuvre de stratégies éducatives et volontaires fondées sur la qualité. Ces travaux ciblent le soutien de la qualité, ainsi que l'amélioration de l'expérience des pensionnaires, des familles et des fournisseurs du secteur. Ce projet de démonstration permettra à tous les médecins exerçant dans le secteur des SLD de consulter les données sur leurs prescriptions, et tous les foyers, pensionnaires et conseils des familles seront dotés d'outils et de ressources visant l'amélioration de l'utilisation appropriée des médicaments antipsychotiques.

L'appel de propositions a pris fin à l'automne 2014 et la sélection définitive des foyers est en cours. Le programme sera lancé en septembre 2015. J'encourage fortement tous les médecins exerçant dans le secteur des SLD à démontrer leur engagement envers la qualité des soins et la sécurité des pensionnaires en consultant cette précieuse ressource conçue tout spécialement pour eux, et j'espère obtenir l'appui de l'OMA et de l'OLTCP à cet égard.

Bref, il est clair que les partenaires de ce secteur sont ouverts à l'amélioration et qu'il existe déjà un élan vers une culture d'amélioration continue. Je crois que les éléments mentionnés ci-dessus sont les premiers pas vers une approche ciblée et exhaustive qui assurera l'utilisation appropriée des médicaments antipsychotiques dans les foyers de SLD.

Cordialement,

Dipika Damerla  
Ministre associée